



>> Edition 2021-2022

COUPONS SPORT & CULTURE

Afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes bucois d'accéder aux activités sportives et culturelles, un dispositif d'aide est mis en place pour la 4^{ème} année consécutive par le Centre Communal d'Action Sociale de Buc pour financer une partie de la cotisation annuelle. Il est destiné aux familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de 3 à 18 ans inclus, sous conditions de ressources.

Les demandes doivent impérativement être déposées au CCAS entre le 1^{er} juin et **le 15 octobre 2021**.

QU'EST-CE QUE LE COUPON « SPORT ET CULTURE » ?

Le coupon « sport et culture » est une aide à la pratique sportive et culturelle, destinée aux familles bucoises.

Le coupon a une valeur de 30€ et permet de participer au règlement des adhésions, licences, abonnements, cours ou stages des associations bucoises. Plusieurs enfants d'une même famille peuvent en bénéficier, l'aide peut aller jusqu'à 60 € par enfant, selon les ressources du foyer.

Les coupons sont valables du 1^{er} septembre 2021 au 15 novembre 2021 ne sont pas remboursables et le rendu de monnaie n'est pas possible.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les familles résidant à Buc dont le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales est inférieur ou égal à **1 250€**.

Le montant de l'aide s'élèvera à :

- 60€ par enfant pour un quotient familial CAF **inférieur ou égal à 800€**.
- 30€ par enfant pour un quotient familial CAF **compris entre 801 et 1 250€**.

PIECES A FOURNIR :

- Le bulletin d'inscription ci-joint, complété et signé
- Pour les allocataires CAF : une attestation du mois en cours précisant le quotient familial CAF
- Pour les non-allocataires : le dernier avis d'imposition et le livret de famille

MODALITES DE DEMANDE ET D'UTILISATION

- Faire la demande de coupon à la mairie entre le 1er juin et le 15 octobre 2021
- Remise des coupons aux bénéficiaires du 1^{er} septembre au 15 octobre 2021
- Présenter le coupon lors de l'inscription de l'enfant à la pratique associative et culture de son choix, soit lors du forum des Associations, soit sur place, au plus tard le 15 novembre 2021.

LISTE DES ASSOCIATIONS BUCOISES PARTICIPANTES:

- ARTS CREATIFS, PEINTURE :

L'ATELIER, CREONS ENSEMBLE, MES MAINS ONT DU TALENT, LITTLE BIG ART BUC,

- DANSE :

BUC DANSE, STEP TO DANCE

- MUSIQUE, THEATRE ET ACTIVITES DIVERSES :

DOMISILA, AFPAL COMEDIE MUSICALE, MELI-MELO DE MELODIES, CLIN D'ŒIL, VIDEOBUC

- SPORTS :

AMICALE DES TIREURS DE BUC, LA COMPAGNIE D'ARC DE BUC, CLUB HIPPIQUE DU HAUT BUC, BUC BOXE TEAM CLUB, AOBUC REMISE EN FORME, APY-BUC ATHLETISME, AOBUC TENNIS, AOBUC MULTISPORTS (AÏKIDO, BADMINTON, FLOORBALL, HANDBALL, KARATE, RUGBY, KRAV MAGA, TENNIS DE TABLE ET VOLLEY-BALL), AOBUC GOLF, AOBUC JUDO JUJITSU, AOBUC FOOTBALL



Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale

3, rue des frères Robin - 78530 BUC

Tél. : 01.39.20.71.42 / ccas@mairie-buc.fr

www.mairie-buc.fr > de 0 à 99 ans > solidarité > Les aides possibles



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COUPON « SPORT ET CULTURE » - EDITION 2021-2022



Nom et prénom du représentant légal :

.....

Adresse : 78 530 BUC

Email : @.....

Tél :

➤ **Numéro Allocataire CAF :**

➤ **Enfants âgés de 3 à 18 ans au 01/01/2021**

	NOM :	Prénom :	Date de naissance :
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Pièces à fournir :

- L'attestation de quotient familial ou de paiement de la CAF où figure le quotient familial du mois en cours.
- A défaut, la photocopie de l'avis d'imposition 2020 sur le revenu 2019 et du livret de famille.



Certifié exact, à Buc le / / 2021 ;

Signature du demandeur :

Bulletin d'inscription à déposer avant le 15 octobre 2021 à l'accueil de la Mairie de Buc, dans la boîte aux lettres, ou à envoyer par courrier à : CCAS de Buc, 3 rue des frères Robin, 78530 BUC
ou par mail à ccas@mairie-buc.fr.



Aide financière à la pratique
sportive et culturelle en
direction des familles

COUPONS SPORT & CULTURE

>> Edition 2021-2022

>> Recevez entre 30 et 60 € de coupons sport et culture
par enfant de 3 à 18 ans pour les familles au quotient
familial inférieur ou égal à 1 250 €



Renseignements : CCAS de la ville de Buc
ccas@mairie-buc.fr ou 01.39.20.71.42